

Les vols ont repris depuis le **mardi 2 juin 2020** à 13h assortis, jusqu'à nouvelles directives gouvernementales et fédérales, des conditions suivantes.

- A votre arrivée au club vous êtes tenus de porter un masque
- A l'entrée vous trouvez du gel hydro-alcoolique, vous apportez un stylo et devez remplir un formulaire en y indiquant:
 - Votre numéro fédéral (si vous êtes licencié)
 - L'attestation que vous êtes à jour dans Gesasso (si vous êtes licencié)
 - L'attestation que vous ne présentez aucun signe de Covid 19
 - Votre heure d'arrivée
 - Votre heure de départ
 - Votre signature valant acceptation de ces contraintes et dégageant le CVVC de toute responsabilité au cas où vous contacteriez le Covid 19
- Les vols en doubles sont autorisés hors instruction comme avant mais en déclinant l'identité de votre passager et ses coordonnées si celui-ci n'est pas licencié au club..
- Les vols en instructions sont assurés mais à la discrétion de votre instructeur si celui-ci vous estime susceptible de présenter des signes de Covid.
- Les vols d'initiation sont repris dans les mêmes conditions que les vols d'instruction.
- Tous les gestes barrière doivent être scrupuleusement respectés

Toutes ces contraintes sont longues à énumérer mais nous nous y plions depuis le début de la première phase de déconfinement et c'est peu de chose à côté du plaisir que vous allez avoir à venir voler.